Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: 31 (1958)

Heft: 5

Artikel: Le rôle de l'hôpital thermal en Suisse

Autor: Terrier, J.-C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-773620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

finden wir ja gerade bei rheumatischen Krankheiten eine mangelhafte Durchblutung des Gewebes. Die aktive Bewegung im Heilbad ermöglicht ein nahezu gewichtloses Üben, was bei den Gelenks- und Wirbelsäulenschädigungen rheumatischer Natur *die* Voraussetzung ist, um rasch eine Zunahme der Bewegungsfähigkeit zu erzielen, ohne daß eine Schädigung der Gelenke oder der Wirbelsäule eintritt.
Neben der Rehabilitationswirkung beobachten wir eine weitere therapeutische Wirksamkeit, die nur durch die Heilquelle erreicht werden kann, nämlich den Effekt gewisser chemischer Stoffe. Mittels sogenannter markierter Ionen (Isotopen), die man dem Badewasser zufügt, gelang es, eindeutig festzustellen, daß besonders der Schwefel eine heilende Wirkung beim Rheumatismus ausübt. Der Schwefel tritt durch die Haut direkt in die Gewebe, in welchen bei vielen Rheumaformen ein gewisser Schwefelmangel herrscht. Aber auch andere Ionen, wie Kalium-, Kalzium-, Jod-Ionen und gewisse Spurenelemente, die durch die intakte Haut in den Organismus aufgenommen werden, wirken auf die Stoffwechselvorgänge günstig ein und tragen damit ebenfalls zur Heilung bei. Die physikalischen und chemischen Eigenschaften unserer schweizerischen Heilquellen sind eine wertvolle Hilfe im Kampfe gegen den Rheumatismus. Es bleibt nur zu hoffen, daß durch den Ausbau unserer Heilbäder und durch weitere Forschung in der Zukunft noch viel mehr für unsere Kranken getan werden kann.

Prof. Dr. med. A. Böni, Zürich

LE RÔLE DE L'HÔPITAL THERMAL EN SUISSE

La Suisse possède sept hôpitaux thermaux («Volksheilbäder»), soit ceux de Baden, Lavey-les-Bains, Loèche-les-Bains, Pfäfers, Rheinfelden, Schinznach et Rothenbrunnen, ce dernier étant une station d'enfants. On peut y ajouter l'établissement de la Caisse nationale d'assurance contre les accidents à Baden.
C'est dans l'hôpital thermal qu'il faut voir l'origine et la pierre angulaire du thermalisme social en Suisse. L'origine, car il remonte, en certaines localités, directement au «bain des pauvres» du moyen âge. La pierre angulaire, car c'est lui qui ouvre, dans la plupart des cas, l'accès de la thérapeutique thermale aux classes de population les moins privilégiées économiquement.
Les statistiques de ces dernières années nous révèlent que la fréquence d'hébergement des hôpitaux thermaux, avec quelque 170 000 nuitées par an, représente près du quart de l'activité totale des stations balnéaires suisses. En certaines années de crise économique d'avant-guerre, la proportion des cures en hôpital thermal avait dépassé celle des cures en hôtel.
Si nous prenons à titre d'exemple l'hôpital thermal du Freihof à Baden, nous voyons un établissement de 160 lits où passent bon an mal quelque 2000 curistes. Il est propriété d'une fondation, et son budget doit en principe s'équilibrer de lui-même. Le prix de pension est de 8 fr. 50 par jour, traitements balnéaires et contrôle médical inclus. Les apports financiers extérieurs sous forme de donations ou de subventions sont relativement peu importants. Les deux seules conditions d'admission sont un certificat médical portant une indication de cure conforme au caractère de la station, et l'attestation d'un revenu annuel ne dépassant pas un certain niveau. Cette dernière limitation a pour but de réserver effectivement l'hôpital thermal aux économiquement faibles, et d'éviter qu'il ne concurrence la petite hôtellerie privée. Les curistes sont logés dans des chambres de 2 à 5 lits, et il n'existe qu'une seule classe. Le prix de pension s'élève légèrement dans d'autres hôpitaux thermaux qui, comme celui de Schinznach, disposent d'un équipement clinique plus élaboré permettant l'accueil de patients plus gravements impotents.
Le financement des cures est assuré, en tout ou en partie, par les caisses-maladie, l'assurance militaire, les assurances-accident, l'assistance publique communale, ou toute organisation caritative. Pour des cas spéciaux, un fonds de l'établissement permet l'octroi de cures gratuites. Un nombre non négligeable de patients, enfin, supporte personnellement tous les frais de la cure, soit les quelque 200 fr. que représente un séjour de trois semaines. L'ensemble des sommes versées par les patients eux-mêmes est sensiblement égal à l'ensemble de celles versées par les organisations mentionnées.
En face surtout de la marée montante des affections que l'on groupe sous le nom de rhumatismes, et dont on sait de quelle façon notable elles écornent le revenu national par les diminutions de travail qu'elles entraînent, l'hôpital thermal représente, pour tous les groupes de travailleurs corporels (la grande masse des ménagères y comprise), une possibilité unique de prévention et de récupération.

Pour continuer à jouer ce rôle, l'hôpital thermal doit pouvoir compter d'une façon plus large que par le passé sur l'aide matérielle des autorités. Mais il faut avant tout qu'il reste ce qu'il est: un établissement d'une relative simplicité tant dans le secteur hébergement que dans le secteur thérapeutique et médical. L'apport financier extérieur, sous forme de subventions, indispensable pour les frais d'investissement, devrait pouvoir rester modéré pour les frais de fonctionnement. Le coût d'une cure de bains sociale devrait (sauf nécessité de traitements spéciaux intensifs) pouvoir rester dans des limites «sociales». C'est-à-dire qu'il devrait entre autres permettre les cures répétées au cours des années à tous ceux dont les signes de maladie ne sont pas assez graves ou dont les possibilités d'amélioration ne sont pas assez évidentes pour justifier à chaque reprise l'intervention des assurances. Il existe toute une catégorie de personnes encore capables de prendre pour leur santé même et surtout dans un but préventif, des initiatives personnelles dont elles sont disposées à supporter la charge pour autant qu'elle n'excède pas leurs moyens. Il faut à tout prix leur conserver la possibilité de ces cures thermales peu onéreuses.
Les formalités d'inscription et d'entrée doivent également demeurer aussi aisées que possible à remplir. Un certain agrément et un certain plaisir de vacances ne devraient pas être absents de ces cures sociales, car ils concourent au succès thérapeutique et ils facilitent l'acceptation du sacrifice matériel que peut comporter une cure. Inversement, il n'est pas moins nécessaire qu'une discipline sérieuse, alliée du reste à un service médical parfait dans sa relative simplicité, réalise automatiquement le triage de ceux qui ne chercheraient que la distraction.
Ces conditions sont aujourd'hui largement et heureusement réalisées dans nos hôpitaux thermaux. Il faut veiller à ce qu'elles se maintiennent au milieu de toutes les améliorations techniques évidemment indispensables. Grâce à quoi, le thermalisme social suisse, tel qu'il est représenté essentiellement par les hôpitaux thermaux, continuera à reposer sur une base saine et à développer ses effets bénéfiques pour la santé et pour l'économie publiques.

Dr méd. J.-C. Terrier, Baden